



OFFRE D'EMPLOI

TEMPS PLEIN - CDI

ANIMATEUR.TRICE SOCIOCULTUREL.LE (H/F/X)

La Maison de Jeunes de Braine-l'Alleud, Le Prisme asbl, est reconnue et agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme centre de jeunes de catégorie 1. A ce titre, le Décret du 20 juillet 2000 prévoit que, pour que le plan d'action soit agréé au niveau M.J.1, la maison de jeune doit:

- Mener, en collaboration avec les jeunes, des activités socioculturelles;
- Assurer un accueil libre et chaleureux pendant lequel chaque jeune peut accéder à la MJ;
- Réaliser, avec les jeunes, plusieurs actions collectives par an;
- Réaliser, avec les jeunes, des activités ouvertes à la population locale.

Nous accueillons des jeunes âgés prioritairement de 12 à 26 ans et menons de nombreuses actions en partenariat avec le tissu associatif local.

Notre centre bénéficie d'un agrément complémentaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles appelé « Dispositif d'aide permanente à l'expression et la création jeune ». Pour réaliser ce dispositif, nous bénéficions d'un mi-temps supplémentaire pour la coordination et l'animation des actions du dispositif.

Plus d'information sur ce dispositif : <https://www.leprisme.be/la-mj>

L'équipe d'animation socioculturelle est actuellement composée de 5,2 Equivalents Temps Pleins.

DESCRIPTION DE LA FONCTION

Dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée, nous recherchons un.e animateur.trice socioculturel.le pour assurer, au sein d'une équipe motivée et aux côtés des jeunes, nos missions et actions.

Le temps plein se décline en deux contrats distincts :

- Un mi-temps d'animation socioculturelle
- Un mi-temps de coordination et d'animation du dispositif particulier d'aide permanente à l'expression et la création jeune

Description générale de la fonction:

L'animateur.trice assure ses fonctions sous la responsabilité de la coordinatrice et de l'Organe d'Administration.

Nous attendons de l'animateur.trice qu'il/elle puisse:

1. S'inscrire dans la philosophie et les missions de la MJ et participer au projet pédagogique ;
2. Accueillir le public ;
3. Planifier, organiser et animer l'accueil libre ;
4. Mettre en place, avec les jeunes, des activités socioculturelles ;
5. Mettre en place, avec les jeunes, des projets collectifs ;
6. Coordonner et animer le dispositif d'aide permanente à l'expression et la création jeune ;
7. Assurer la participation active des jeunes à la vie de la MJ : dans la définition des activités, dans l'aménagement, dans la programmation, dans la gestion, dans les instances.... ;
8. Favoriser le développement d'une citoyenneté responsable, critique, active, créative et solidaire chez les jeunes ;
9. Coordonner et animer le dispositif particulier d'aide permanente à l'expression et à la création des jeunes ;
10. Travailler au sein d'une équipe d'animation et d'une asbl.

Profil et compétences

Pour ce faire, l'animateur.trice doit

- ✓ être capable d'organisation;
- ✓ connaître le secteur d'activité et les missions de l'association;
- ✓ être capable de concevoir, réaliser et coordonner des projets;
- ✓ être capable de s'adapter à différentes situations;
- ✓ être capable de proposer des initiatives;
- ✓ maîtriser les techniques d'animation;
- ✓ avec des capacités relationnelles avec le public;
- ✓ avoir envie de s'insérer dans une équipe et travailler en collaboration avec ses collègues;
- ✓ être capable de travailler en réseau avec des partenaires issus du tissu associatif local;
- ✓ ...

CONTRAT

Le poste à pourvoir se décline en deux contrats mi-temps à durée indéterminée

38h/semaine. L'animateur.trice sera amené.e à travailler les soirs et les w-e.

Salaire suivant les barèmes de la CP329.02 à l'échelon 4.1 (ou 4.2 si détenteur.trice d'un titre universitaire ayant un lien direct avec la fonction au moment de l'engagement).

HORAIRE

L'horaire est variable en fonction des périodes scolaires et de congés mais également des besoins du centre et de l'équipe.

Du mardi au samedi, en journée, en soirée et les week-end.

CONDITIONS SUPPLEMENTAIRES D'EMBAUCHE

- Engagement au 22 août 2023
- Etre dans les conditions APE (OBLIGATOIRE)
- Prouver une expérience professionnelle probante en animation de groupe de jeunes (OBLIGATOIRE)
- Prouver une expérience professionnelle probante dans la coordination/gestion de projet (OBLIGATOIRE)
- Prouver une expérience professionnelle probante dans l'animation socioculturelle d'un Centre de Jeune est un plus.
- Prouver des compétences en technique de son et de studio d'enregistrement est un plus.

POSTULER

Envoyer votre candidature pour le 22 juillet au plus tard à l'attention de Laetitia Descantons, coordinatrice, par mail à recrutement@leprisme.be

Pour être complète et prise en compte, votre candidature doit contenir votre CV, votre lettre de motivation ainsi qu'un dossier de présentation détaillée d'un (ou plusieurs) projets que vous avez coordonné(s) récemment (gestion administrative, financière, communication externe et interne, promotion, partenariats, planning...). Sans le dossier, la candidature ne pourra malheureusement pas être prise en compte.

Les entretiens des candidat.es retenu.e.s se feront la première semaine d'août 2023.

La signature du contrat et la séance d'information se dérouleront le 11 août 2023.

INFOS

www.leprisme.be

Laetitia Descantons – laetitia@leprisme.be – 0455/12 90 40



MAISON DE JEUNES LE PRISME asbl

Rue Alphonse Allard, 103 – 1420 Braine-l'Alleud

N° Entreprise : 0430.543.309 – ONSS :1118283-89

CBC Animation : BE72 7320 3302 5016 – CBC Organe d'administration : BE07 7320 3329 1966

BIC CREGBEBB